

# Représentation des femmes au sein des conseils d'administration par province et territoire

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 7 septembre 2021

Statistique Canada diffuse aujourd'hui de nouvelles données sur la composition, selon le genre, des conseils d'administration au Canada. L'objectif de cette diffusion est d'élaborer davantage les renseignements publiés précédemment en mars 2021 dans l'article du *Quotidien* intitulé « [Représentation des femmes au sein des conseils d'administration, 2018](#) », en présentant des renseignements plus détaillés à l'échelle provinciale et territoriale pour les années de référence 2017 et 2018. Les données fournissent des renseignements sur les femmes qui assument un rôle de direction et prennent des décisions stratégiques au sein d'entreprises exerçant leurs activités au Canada.

Des renseignements supplémentaires ainsi que d'autres statistiques et études liées au genre et aux entreprises sont accessibles dans le « [Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) » et le « [Portail de statistiques sur le rendement des entreprises et la propriété](#) ».

Les données obtenues au moyen de la *Loi sur les déclarations des personnes morales* et du Registre des entreprises montrent que l'ensemble de données de 2017 comprenait 9 400 entreprises et 28 972 sièges d'administrateur, dont 17,9 % étaient occupés par des femmes. Pour sa part, l'ensemble de données de 2018 comprenait 9 232 entreprises et 28 071 sièges d'administrateur, dont 18,3 % étaient occupés par des femmes.

## Près de la moitié des entreprises et des femmes administratrices sont situées en Ontario

Parmi toutes les entreprises qui exercent des activités au Canada, près de 1 entreprise sur 2 était située en Ontario en 2017 (46,0 %) et en 2018 (45,5 %). De même, le plus grand nombre de femmes administratrices a été observé dans cette province au cours des deux années, puisque près de 1 femme administratrice sur 2 y dirigeait une entreprise (47,4 % en 2017 et 47,0 % en 2018).

Le Québec arrivait au deuxième rang étant donné que 19,0 % des entreprises y étaient situées en 2017 et 19,6 % en 2018, et que 1 femme administratrice sur 5 participait aux conseils d'administration au cours de la même période.

À l'inverse, la Saskatchewan a déclaré le plus petit nombre d'entreprises : 1,5 % en 2017 et 1,6 % en 2018. Elle était également la province qui présentait le plus petit nombre de femmes au sein des conseils d'administration : 1,7 % en 2017 et 2,0 % en 2018.

## Les entreprises opérant au Québec présentent la plus forte proportion de femmes au sein des conseils d'administration

Le Québec a enregistré la plus forte proportion de femmes au sein des conseils d'administration pour les deux années de référence, laquelle est passée de 19,0 % en 2017 à 19,4 % en 2018. En 2018, la Saskatchewan affichait également la plus forte représentation de femmes au sein des conseils d'administration, 19,4 % des membres des conseils d'administration étant des femmes. Cette province a aussi connu la croissance la plus élevée d'une année à l'autre (+1,4 %).

La Colombie-Britannique (-0,1 %) et la région des territoires du Nord (-0,8 %) ont été les seules régions où la représentation des femmes au sein des conseils d'administration a légèrement diminué de 2017 à 2018.



## La province où la proportion des femmes au sein des conseils d'administration est la plus élevée varie selon le secteur

La province qui a enregistré la plus forte représentation de femmes administratrices varie selon le secteur dans lequel les entreprises exercent leurs activités. Par exemple, dans le secteur des services publics, parmi toutes les provinces et tous les territoires, la Colombie-Britannique a affiché la plus forte représentation de femmes administratrices en 2017 (34,6 %), mais a connu une diminution en 2018 (32,2 %). C'est la région de l'Atlantique qui comptait la proportion la plus élevée de femmes administratrices dans le secteur des services publics (32,4 %) en 2018, tandis que le Québec a connu la plus forte progression de femmes administratrices (+9,1 %), celle-ci étant passée de 12,5 % en 2017 à 21,6 % en 2018.

Le Québec a affiché la plus forte représentation de femmes administratrices dans le secteur des finances au cours de ces deux années (26,7 % en 2017 et 26,2 % en 2018), suivi de l'Ontario (23,6 % de femmes administratrices en 2017 et 22,6 % en 2018). Dans le même secteur, la plus forte augmentation des femmes au sein des conseils d'administration a été observée au Manitoba (+2,1 %); la part des sièges occupés par des femmes s'est accrue pour passer de 18,7 % à 20,8 % de 2017 à 2018.

La proportion la plus élevée de femmes administratrices dans le secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises a été observée au Manitoba, où 25,6 % des membres des conseils d'administration étaient des femmes en 2017 et 25,2 % l'étaient en 2018. L'Alberta a affiché la croissance la plus élevée dans ce secteur, laquelle a atteint 3,4 % (passant de 15,5 % en 2017 à 18,9 % en 2018).

Dans le secteur de l'énergie, les femmes étaient plus susceptibles de contribuer à titre d'administratrices dans les entreprises opérant en Saskatchewan, où les femmes représentaient 26,5 % des membres des conseils d'administration en 2017 et 26,6 % en 2018. Dans ce même secteur, l'Ontario a affiché la plus forte croissance (+2,6 %) d'une année à l'autre de la proportion de femmes au sein des conseils d'administration, laquelle est passée de 13,3 % en 2017 à 15,9 % en 2018.

**Tableau 1**  
**Nombre total et proportion d'entreprises par province et territoire, 2017 et 2018**

	2017		2018	
	Nombre d'entreprises	Proportion des entreprises (%)	Nombre d'entreprises	Proportion des entreprises (%)
Ontario	4 322	46,0	4 205	45,5
Québec	1 790	19,0	1 807	19,6
Alberta	1 312	14,0	1 260	13,6
Colombie-Britannique	1 083	11,5	1 082	11,7
Région de l'Atlantique	431	4,6	412	4,5
Manitoba	228	2,4	237	2,6
Saskatchewan	143	1,5	147	1,6
Région des territoires du Nord	13	0,1	11	0,1
Non disponible <sup>1</sup>	78	0,8	71	0,8
Canada	9 400	100	9 232	100

1. « Non disponible » indique les entreprises qui n'ont pas déclaré la province ou le territoire où elles exercent leurs activités.

Source(s) : Loi sur les déclarations des personnes morales, 2017 et 2018 (2503).

**Tableau 2**  
**Nombre total et proportion d'administrateurs par province et territoire, 2017 et 2018**

	2017			2018		
	Nombre de femmes administratrices	Proportion des femmes administratrices (%)	Nombre total d'administrateurs	Nombre de femmes administratrices	Proportion des femmes administratrices (%)	Nombre total d'administrateurs
Ontario	2 452	18,4	13 328	2 406	18,6	12 940
Québec	1 038	19,0	5 473	1 053	19,4	5 442
Alberta	699	16,7	4 189	673	17,5	3 836
Colombie-Britannique	515	16,1	3 201	492	16,0	3 070
Région de l'Atlantique	226	17,0	1 333	224	17,4	1 288
Manitoba	133	18,0	739	150	19,3	776
Saskatchewan	89	18,0	494	100	19,4	515
Région des territoires du Nord	5	11,9	42	x	x	36
Non disponible <sup>1</sup>	17	9,8	173	26	15,5	168
Canada	5 174	-	28 972	5 124	-	28 071

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. « Non disponible » indique les entreprises qui n'ont pas déclaré la province ou le territoire où elles exercent leurs activités.

Source(s) : *Loi sur les déclarations des personnes morales*, 2017 et 2018 (2503).

**Tableau 3**  
**Proportion de femmes administratrices selon certains secteurs et selon la province et le territoire, 2017 et 2018**

	Finance (%)		Énergie (%)		Construction (%)	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Alberta	21,3	21,6	12,2	13,1	13,1	16,7
Région de l'Atlantique	21,0	18,2	18,8	17,8	x	x
Colombie-Britannique	21,9	22,7	12,1	11,6	15,4	13,0
Manitoba	18,7	20,8	x	x	27,8	28,6
Région des territoires du Nord	x	x	x	x	x	x
Ontario	23,6	22,6	13,3	15,9	13,4	13,1
Saskatchewan	13,4	13,9	26,5	26,6	x	x
Québec	26,7	26,2	15,7	17,3	9,7	8,9

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source(s) : *Loi sur les déclarations des personnes morales*, 2017 et 2018 (2503).

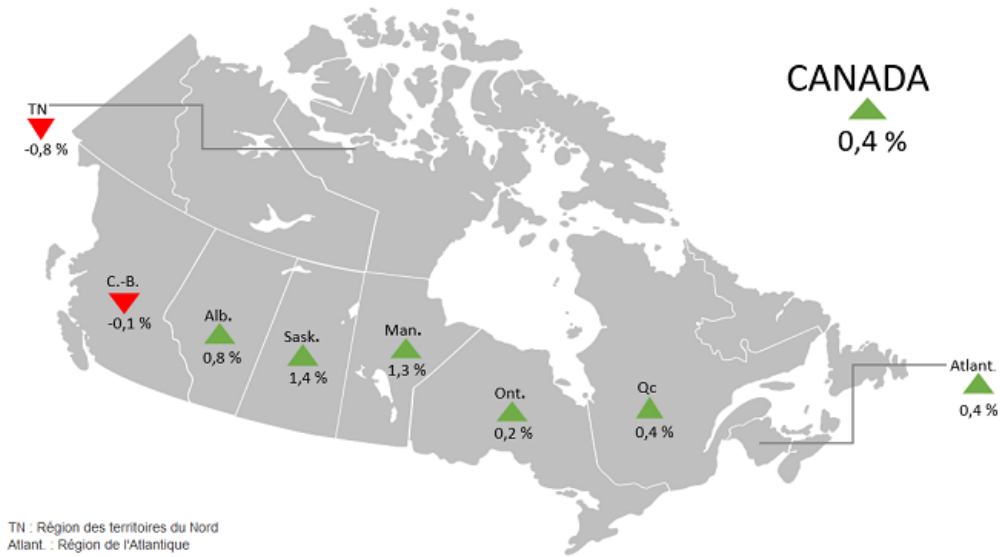
**Tableau 4**  
**Proportion de femmes administratrices selon certains secteurs et selon la province et le territoire, 2017 et 2018**

	Fabrication (%)		Commerce de distribution (%)		Services publics (%)		Gestion de sociétés et d'entreprises (%)	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Alberta	14,9	14,9	14,6	13,3	29,0	30,7	15,5	18,9
Région de l'Atlantique	16,4	18,4	20,9	17,9	25,0	32,4	18,4	20,4
Colombie-Britannique	10,9	10,6	12,1	11,8	34,6	32,2	17,7	16,9
Manitoba	14,7	14,3	13,0	13,3	x	x	25,6	25,2
Région des territoires du Nord	x	x	x	x	x	x	x	x
Ontario	11,7	11,9	15,2	15,3	17,5	20,5	20,1	21,0
Saskatchewan	18,2	21,2	21,4	25,8	x	x	11,5	12,0
Québec	13,5	13,0	15,3	15,8	12,5	21,6	22,8	21,6

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source(s) : *Loi sur les déclarations des personnes morales*, 2017 et 2018 (2503).

**Infographie 1 – Variation de la proportion des femmes administratrices selon la province et le territoire, 2017 à 2018**



## Note aux lecteurs

### Sources de données et méthodologie

Le programme relatif à la Loi sur les déclarations des personnes morales (LDPM) vise à recueillir des données sur la situation financière et sur la propriété des entreprises qui exercent des activités commerciales au Canada, qu'il s'agisse d'entreprises publiques, d'entreprises privées ou d'entreprises publiques gouvernementales. Les entreprises qui sont incluses dans l'échantillon sont celles dont les recettes brutes dépassent 200 millions de dollars pour un exercice, dont les actifs sont de plus de 600 millions de dollars ou dont la dette à long terme ou les capitaux propres détenus par les non-résidents ont une valeur comptable de plus de 1 million de dollars. Les sociétés inactives ou ayant déclaré des recettes fiscales inférieures à 30 000 \$ ont été omises de l'échantillon.

Cependant, bien que ces données servent à comprendre le statut de résidence national ou étranger des membres de conseils d'administration, celles-ci ne fournissent aucune information sur le genre de ces personnes. Un processus en deux étapes a été utilisé pour déterminer le genre des membres des conseils d'administration.

Tout d'abord, les données ont été intégrées, dans la mesure du possible, avec les données sur le genre extraites du Dépôt d'enregistrements dérivés (DED), une base de données relationnelle dynamique nationale contenant uniquement les identifiants personnels de base des Canadiens. Le DED est créé en intégrant des renseignements issus de fichiers de données administratives dont dispose Statistique Canada, y compris le fichier maître des particuliers T1, dans le but de faciliter l'intégration des données provenant d'autres fichiers.

Ensuite, en ce qui a trait aux enregistrements pour lesquels il a été impossible d'établir un lien entre les différents fichiers de données, on a employé une méthode d'imputation probabiliste utilisant les renseignements disponibles sur les membres des conseils d'administration.

Les données obtenues dans le cadre du programme relatif à la LDPM servent à évaluer l'étendue du contrôle étranger dans l'économie canadienne et sont résumées dans un rapport annuel au Parlement. Afin de diffuser les renseignements issus du programme relatif à la LDPM, Statistique Canada doit obtenir l'approbation du Parlement.

Les entreprises ciblées par la LDPM représentent un sous-échantillon de la population totale des entreprises incorporées menant des activités au Canada qui sont incluses dans les Statistiques financières et fiscales annuelles des entreprises (SFFA). Le programme relatif à la LDPM publie des statistiques au niveau de la personne morale, tandis que les SFFA diffusent des statistiques au niveau de l'entreprise. Puisque les actifs compris dans les SFFA sont consolidés, il y a une surreprésentation des actifs du programme relatif à la LDPM par rapport à ceux des SFFA.

Par la suite, les données ont été intégrées au Registre des entreprises afin de déterminer la province où les entreprises étaient situées, à l'aide de l'adresse d'exploitation. L'adresse d'exploitation indique les provinces et les territoires canadiens où les activités ont lieu.

### Confidentialité

Pour protéger la vie privée et la confidentialité des particuliers, les provinces de la région de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Nouvelle Écosse) et les territoires du Nord (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut) ont été combinés. De plus, toutes les estimations comptant moins de cinq personnes ont été supprimées.

### Définition

La région de l'Atlantique comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

La région des territoires du Nord comprend les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.

### Tableau

Certaines des données utilisées pour la présente analyse proviennent du tableau [33-10-0218-01 – Représentation des hommes et des femmes au sein des conseils d'administration](#).

---

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).